

Café'CAC du mardi 27 septembre 2022

L'interruption volontaire de grossesse – évolutions & régressions avec le Planning Familial

Présentation de chacun.e via une préoccupation/sujet/chiffre du moment :

- Marianne : Le lancement officiel de l'observatoire citoyen de la marchandisation des associations qui vient d'être fait à la fête de l'Huma (avec la vidéo disponible) : <http://www.associations-citoyennes.net/?p=16391>
- Véronique : préoccupée par la montée de l'extrême droite en Italie... et tous les reculs qui l'accompagnent
- Gilles : un nombre « 2 » + une ville « Poitiers » : soit la même ville attaquée 2 fois sur les libertés associatives ; deux "affaires" à Poitiers qui sont séparées de 2 ans (l'épisode El Haïry était fin 2020 + l'affaire Poitiers d'il y a 10 jours) mais bonne idée d'avoir un poste avancé de l'observatoire des libertés associatives à Poitiers !
- François : le film documentaire sur avortement réalisé en 2012 avec Alima Arouali « [Laissez-les avorter tranquille](#) » [38 ans après la loi autorisant l'avortement en France, ce film tentait de montrer le travail réalisé au quotidien dans le centre d'orthogénie de l'hôpital du Kremlin-Bicêtre (94) pour permettre aux femmes d'être accueillies dans les meilleures conditions possibles] + préoccupé par la montée du FN
- JB : 43% soit le chiffre réalisé aux législatives en Italie par les coalitions de droites ... ce qui marque nos échanges : un retour fort de ces courants, et le besoin d'en tenir compte car si l'affaire de Poitiers a entraîné une réponse unanime des associations et réseaux, ce n'est pas forcément ainsi que le reçoit le grand public
- Carine : pour être plus positive, sur l'Occitanie : les villes de Béziers et Perpignan (qui ont des maires de droite) ont organisé des prides (vraiment nouveau) très large avec à la fois des mobilisations associatives, citoyennes, syndicales... sur le respect de tous les droits (des minorités, syndicaux) avec une vraie volonté de s'unir et très jeune (peu communautaire, mouvements lycéens).
- Olivier : la fête de la montagne Limousine ce we avec Michel Lulek et l'improvisation d'un débat sur libertés associatives suite à l'affaire de Poitiers.
- Isa : le nombre 176 = qui est le nombre actuel d'adhérent.es au CAC et qu'on espère augmenter
- Mitsuo : inquiétude sur le recul IVG avec la montée de l'extrême droite
- Monique : Le Réseau Féministe "Ruptures" est une association avec des antennes en région autogérées qui travaillent en réseau sur les droits des femmes et l'approche du féminisme comme un des axes de transformation sociale. Nous sommes membres et engagées dans le Collectif IVG Les femmes décident qui organise la journée du 28/09 pour le droit européen à l'IVG. Nous agissons au niveau national, européen et international avec la *Coordination Française pour le Lobby européen des Femmes* (CLEF) et la *Marche Mondiale des Femmes contre les violences et la pauvreté*. Notre préoccupation de la semaine se porte sur la situation de répression en Iran suite au décès de Mahsa Amini et la lutte des femmes iraniennes contre le port du tchador, ainsi que la situation faite aux femmes en Afghanistan depuis le retour des talibans. L'une de nos actions est la lutte contre tous les intégrismes religieux.

Sujet « L'interruption volontaire de grossesse » par Véronique Sehier et Carine Favier du Planning Familial (Mouvement Français pour le Planning Familial - MFPF)

Demain 28/9 ce sera la **journée mondiale du droit à avortement** : appel ci-joint + <https://twitter.com/CollAvortement> + <https://www.facebook.com/avortementeurope>

Aux États-Unis la remise en cause (le 24 juin 2022) par la Cour suprême de l'arrêt historique Roe vs Wade, qui reconnaît depuis près d'un demi-siècle le droit à l'avortement dans le pays, amène un retour

à la situation d'avant 1973, quand chaque État était libre d'interdire ou d'autoriser l'avortement ! C'est une remise en cause niveau fédérale de cet arrêt ; qui d'ailleurs était menacée depuis le début du fait des églises (évangélistes, catho) qui bataillent contre et ont un vrai poids. Leurs 2 principaux moyens d'actions : placer à la cours suprême des juges anti-avortement (grande victoire de Trump avant de partir) + former des jeunes à cette lutte.

A l'ONU on a vu arriver la promotion d'idées comme : la complémentarité Femme/Homme, l'abstinence, rester vierge jusqu'au mariage, la sexualité au service unique de la procréation, la famille classique ... qui impliquent une remise en cause droits LGBT et du droit disposer de son corps.

Déjà certains états américains conservateurs ont mis en place des interdictions totales ou partielles de l'avortement - 13 états attendaient pour interdire totalement l'avortement et sont déjà passés à l'acte. L'Arizona a ressortie une loi ancienne : «*L'Arizona rétablit des lois anti-avortement datant de 1864* ».

Certains états comme la Californie vont accueillir les femmes des autres états mais beaucoup de femmes très pauvres sont concernées et donc un droit non accessible à proximité pose de vrais problèmes (déplacement, coût).

Actuellement l'avortement demeure légal dans une vingtaine d'états.

Rôle grave des GAFAM et des réseaux sociaux dans la délation via la collecte des données telles que des recherches sur l'avortement faites en ligne ou les appli de suivi des menstruations... une mère et sa filles ont été accusées avec des données qui ont été transmises aux juges et ce n'est pas un cas isolé !

[États-Unis. Les femmes ayant recours à l'IVG appelées à se méfier de leur smartphone](#) - Les défenseurs du droit à l'avortement appellent les femmes à désinstaller les applications de suivi de menstruations et à se défier des Gafam qui rendent accessibles leurs données de santé. (L'Huma du 5/7/22)

Les Enjeux des réseaux sociaux - [Avortement : l'embaras des Big Tech aux Etats-Unis](#) (France Culture – 2min)

En réaction, un vaste mouvement tente de s'organiser pour défendre ces droits, de nombreux hommes se dirigent vers la contraception (vasectomie).

Les Mouvements anti-choix en Europe comme aux USA sont organisés en « [Congrès des familles](#) » à la fois en Hongrie, Pologne, Italie avec un agenda de « restauration de l'ordre naturel » qui lutte contre tous les droits sexuels !! Le seul mariage reconnu est celui entre deux personnes de sexes différents – opposition à toute contraception – contre l'autonomie à disposer de son corps...

Pologne a refusé l'avortement pour raison thérapeutique conséquence 2 morts connues de femmes (sans doute bien plus) car ils défendent la vie depuis la conception même en cas de problème, maladie....

En France les mêmes mouvements existent (manif pour tous, marche pour la vie...).

Tchat : [Film Documentaire] [Avortement, les croisés contre-attaquent](#) - réalisé par Alexandra Jousset, Andréa Rawlins-Gaston (2017) ■ 95 minutes

Le Mouvement « [one of us](#) » (écouter ces 5 min sur Youtube) est piloté par des associations de ce « congrès des familles » en France par la fondation Jérôme Lejeune qui finance notamment les cafés joyeux !!

Voir à la fin les liens vers les études du **Forum parlementaire européen pour les droits sexuels et reproductifs** notamment :

Restaurer l'ordre naturel : La vision des extrémistes religieux pour mobiliser les sociétés européennes contre les droits humains en matière de sexualité et de reproduction

https://www.epfweb.org/sites/default/files/2021-03/rtno_FR_epf_online_2021.pdf

La partie émergée de l'iceberg : les financements issus de l'extrémisme religieux : Des financements issus de l'extrémisme religieux visent à faire reculer les droits humains en matière de santé sexuelle et reproductive en Europe 2009 – 2018 / Ce rapport rassemble les données financières, sur une période de dix ans, de plus de 50 acteurs anti-genre opérant en Europe.

https://www.epfweb.org/sites/default/files/2022-03/EPF_EN_TOTI_9SEP%20DEF-FR_Final%20.pdf

Pologne, Hongrie, Suède aussi (alors que c'était un pays très progressiste puisque c'était le seul où il n'y avait pas de clause de conscience sur l'avortement !! là des sages-femmes anti-choix militent pour cette clause), Italie (où c'est déjà compliqué car 70% des médecins italiens opposent leur clause de conscience !!).

[Etude CESE] de Véronique SEHIER « [Les droits sexuels et reproductifs en Europe, entre menaces et progrès](#) » de nov 2019

En 2021 un député européen Croate rend un rapport* avec des « pro-choix » voté sous forme de résolution européenne qui soutient que *Défendre le droit à l'avortement c'est aussi défendre tous les autres droits qui en découlent* : c'est un des 1ers droits attaqués par l'extrême droite ; tous ces mouvements récupèrent le vocabulaire des droits humains fondamentaux au profit de leur cause ce qui relève d'une grosse intox contre laquelle il faut être vigilant.e car cela crée de la confusion.

*[Le rapport Matic \(du nom d'un député européen socialiste croate\) a été adopté en juin 2021](#) sous forme de résolution du Parlement européen. La résolution n'est pas contraignante mais exprime le point de vue du Parlement et interpelle les Etats membres de l'Union européenne ainsi que la Commission européenne. Ce rapport remet en cause la clause de conscience des professionnels de santé au motif qu'elle serait une entrave à l'avortement. Ce faisant, il s'inscrit en faux de nombreux textes européens et internationaux qui protègent la liberté de conscience des personnels de santé. ...Il invite les États membres à garantir l'accès à l'avortement. Il appelle également à permettre l'accès à la PMA pour toutes.

Tchat : important le point sur la récupération/instrumentalisation des droits humains fondamentaux pour servir des visées réactionnaires et rétrogrades. Il peut être important que nous en parlions avec l'ufisc ou le réseau culture 21 et l'ensemble des promoteurs des droits culturels pour voir s'ils ont pris en compte cette instrumentalisation ?

En France, on bénéficie d'avancées législatives mais sur le terrain il existe des freins liés à la pression idéologique (de soignants ou autre axé sur la culpabilisation) et aux manques de moyens.

Question état de la santé en France = lutte des hôpitaux, inégalités d'accès territoriale : la moitié des départements n'appliquent pas les nouvelles lois (problème de formation, de matériel) et la double clause de conscience donne une grande capacité de refus de la part des soignant.es.

En France la bataille est plus sur effectivité de l'application des lois.

Tchat : [vidéo 7min] « [Je savais que je risquais ma vie](#) » : quand l'avortement tuait les femmes en France

Aux Etats-Unis, le droit à l'avortement n'existe désormais plus au niveau fédéral. Quelles conséquences pour les femmes ? Retour dans la France des années 1970, quand l'IVG était encore illégale.

Ou [lien directe pour un visionnage](#) sur YouTube

Question de sénateur sur l'inscription dans constitution = un vrai marqueur du soutien à cette loi qui donne à voir niveau européen et français comme un vrai **droit fondamental à l'égalité** (qui permet aux femmes même accès que les hommes à la fécondité et contraception) au-delà d'un droit sexualité (plus qu'un acte médical).

PROPOSITION DE RÉSOLUTION sur la décision de la Cour suprême des États-Unis de remettre en cause le droit à l'avortement aux États-Unis et la nécessité de protéger ce droit ainsi que la santé des femmes dans l'Union européenne.

Questions/Réponses

Il existe une vraie désinformation à l'œuvre partout !! En France quand on a voulu allonger le délai d'avortement de 2 semaines certains médecins ont parlé de « démembrer des fœtus » !! Alors qu'aux Pays Bas on avorte jusque 22 semaines sans que cela pose problème.

C'est étonnant que la fondation J. Lejeune -et *les cafés joyeux* très promus qu'elle finance- ne soit quasi pas du tout critiqué (alors qu'elle est un important promoteur de la lutte contre l'avortement thérapeutique) !

Derrière les cafés Joyeux, la galaxie catholique réactionnaire : [Basta] Côté rue, l'enseigne Café Joyeux présente un visage avenant où bonté de cœur et esprit d'entreprise œuvrent de concert pour favoriser l'intégration au monde du travail de personnes en situation de handicap cognitif. Côté cour, ses intrications avec les sphères les plus réactionnaires du catholicisme français questionnent. Tout comme les soutiens institutionnels et politiques dont elle bénéficie.

Double clause de conscience ? Celle habituelle de tout médecin qui existe pour tout acte à laquelle s'ajoute celle spécifique acceptée quand madame Veil a fait passer sa loi en 1975 (peu soutenue) = rajoute une clause spécifique (et donc rajoute de la suspicion + infamant). A la clause de conscience déjà reconnue aux médecins (*faculté de refuser de pratiquer un acte médical ou de concourir à un acte qui, bien qu'autorisé par la loi, est contraire à leurs convictions personnelles ou professionnelles*) on en a rajouté une plus spécifique ... mais en France on ne sait pas le taux de médecin qui l'invoquent alors qu'en Italie les médecins qui refusent se déclarent (on a donc des statistiques) et parfois ils/elles ne sont pas vraiment contre mais craignent pour leur carrière (car église pilote de nombreuses cliniques).

En Hongrie Viktor Orban a imposé à toute femme d'écouter le cœur du fœtus avant de pouvoir avorter !!

Beaucoup de financements anti-choix venus des USA ainsi que des oligarques russes mais maintenant ils viennent beaucoup d'Europe = fondations, entreprises (notamment le Puy du Fou) – lire l'étude de Neil Datta (sur la partie émergée et visible, sans compte le dark net et autres voix cahées).

La partie émergée de l'iceberg : les financements issus de l'extrémisme religieux : Des financements issus de l'extrémisme religieux visent à faire reculer les droits humains en matière de santé sexuelle et reproductive en Europe 2009 – 2018 / Ce rapport rassemble les données financières, sur une période de dix ans, de plus de 50 acteurs anti-genre opérant en Europe. https://www.epfweb.org/sites/default/files/2022-03/EPF_EN_TOTI_9SEP%20DEF-FR_Final%20.pdf

Il y a des passerelles à faire avec d'autres combats associatifs comme la lutte contre les gafam (avec la [Quadrature du net](#)) + des liens avec les droits culturels en liens avec droits fondamentaux.

Liens aussi à faire avec le nouveau chantier du CAC « **DMS** » (pour **Droits et Mouvements Sociaux**) qui traite de comment éviter la déperdition du travail juridique réalisé dans lutte des associations. Là le planning est identifié comme utilisant le droit dans ses luttes sans en faire son cœur de métier. Pour ce chantier on veut un travail accru de vulgarisation et d'éducation populaire sur le droit de manière générale.

Le travail d'éduc pop est essentiel et est au cœur des pratiques du Planning Familial : les projections de documentaires, les débats, articles... (liens/infos à retrouver à la fin du document) doivent se poursuivre car en face il y a beaucoup de « fake news » diffusées et relayées sur les réseaux sociaux.

Voir les 6 petits films réalisés par l'ancic/e-graine + le 3 nov la sortie du film « Annie Colère » sur l'histoire du MLAC pour lequel la maison de production s'est associée avec l'asso Passerelle qui va populariser tous les événements autour de ce film.

- Sur le site de l'ANCIC ([Association Nationale des Centres d'IVG et de Contraception](#))
- Ressort actuellement en dvd un film interdit dans années 70 « **Histoires d'A** » A... pour Avortement. *En 1973, c'est encore un crime, puni par la loi... Tourné dans la clandestinité, avec les moyens du bord, ce film reste l'un des plus célèbres documentaires des années 70. Censuré, traqué par la police, discuté, contesté... il témoigne d'un cinéma militant, politique et social, dont le féminisme libertaire se trouve, par clin d'œil de son titre, bien loin de la fameuse Histoire d'O., récit littéraire d'une femme soumise !*

Pour finir sur une note positive je note qu'on a parlé ici d'avortement et non de sexualité... il est important de revenir sur les fondamentaux de l'égalité H/F et la notion de désir/plaisir et pas que sur le droit d'accès à une technique médicale.

Quand le Planning parle aux jeunes c'est en effet sur du positif, de ce qu'ils ont envie de vivre. L'avortement est une solution à un problème rencontré ; mais il persiste une inégalité car les hommes n'ont pas ce souci pour dissocier sexualité et reproduction !

L'avortement est une question de droit avant d'être une question médicale (sauf pour ceux qui le pratique) et surtout vision positive.

Manif demain 28/9/22 :

<https://twitter.com/leplanning/status/1573004523660099584>

Avec les décisions de la Cour suprême des Etats-Unis, les menaces sur le droit à l'avortement rebondissent partout. Une manifestation unitaire des associations féministes, des syndicats et de partis politiques, est appelée le 28 septembre 2022 dans le cadre d'une journée mondiale (nationale). <http://syndicollectif.fr/wp-content/uploads/2022/09/Appel-28-septembre-22-7.pdf>

Appel à rassemblement le mercredi 28 septembre à 18h30, place de la Bastille à Paris – CP LDH
« Journée du 28 septembre : le droit à l'avortement doit être reconnu comme droit fondamental partout et tout le temps » <https://www.ldh-france.org/journee-du-28-septembre-le-droit-a-lavortement-doit-etre-reconnu-comme-droit-fondamental-partout-et-tout-le-temps/>

Collectif Avortement en Europe, les femmes décident <https://fsu.fr/28-septembre-2022-journee-internationale-pour-le-droit-a-lavortement/>

RESSOURCES PARTAGEES

Echange de conseils de lectures, de vidéos, podcasts....

- [Fête] de la montagne limousine : <https://www.montagnelimousine.net/> (qui s'est déroulée à Felletin les 23, 24 et 25 septembre 2022)
- [Livre] « [Agir dans monde incertain. Essai sur démocratie technique](#) » d'Annick Barthe, Michel Callon & Pierre Lascoumes (dans sciences dures) : ne pas faire dichotomie entre les savoirs hors les murs et les savoirs institutionnels.

[Débat] En ces 60 ans de l'indépendance de l'Algérie, je recommande le débat organisé sur le livre de **Michelle Perrot et Wassyla Tamzali** "[La tristesse est un mur entre deux jardins](#)" [fruit d'une rencontre inédite entre une historienne française et une avocate algérienne, toutes deux engagées à leur façon dans le mouvement de libération des femmes... Les thèmes abordés : Algérie, France, Féminisme. Edition Odile Jacob, octobre 2021.] Voici le lien pour le (ré)écouter.

- [Podcasts] Ecoute de conférences intéressantes notamment 2 personnes **Grégoire Bigot** [livre] « [Ce droit qu'on dit administratif... Étude d'histoire du droit public](#) » [conférence] « [Les idées reçues en Histoire du droit - Les concepts : Grégoire Bigot - L'État comme idée reçue du droit](#) » + **Alain Supiot** [livre] « [La gouvernance par les nombres](#) » (parle aussi de la construction du droit et son éventuelle disparition puisqu'on va vers la fin des procédures civiles remplacées par de l'arbitrage ...) – beaucoup de tribunaux sont dans des états pitoyables (en Belgique) et le droit est attaqué ! (adepte de Pierre Legendre qui a travaillé sur dimension dogmatique du droit) – le capitalisme a pris la fonction de la religion...
- [Revue + tribune] Un point négatif la fin du journal « Le ravi » <https://www.leravi.org/> + un positif la tribune signée par 60 réseaux parue dans Médiapart & l'Huma « [La désobéissance civile relève de la liberté d'expression et du répertoire d'actions légitimes des associations](#) ».
- [Livre] À paraître en novembre « [Petit précis d'histoire de la répression associative](#) » de **JB Jobard** du CAC.
- [Théâtre] [Les Poupées persanes](#) - pièce d'**Aïda Asgharzadeh** (en ce moment à Paris) qui emboîte les récits, époques, douleurs de l'exil, drames de filiation et montée d'islamisme, entre rire et larmes.
- [Livre] de la Maison commune de la décroissance « [La décroissance et ses déclinaisons](#) » sur ce que c'est et **ce que ce n'est pas !** avec des voix assez joyeuses.
- [Livre] d'**Alain Supiot** (penseur intéressant) « [L'Esprit de Philadelphie - La justice sociale face au marché total](#) » (2010)
- [Film] **ANNIE COLÈRE** de **Blandine Lenoir** vu en avant-première !
- [Vidéos courtes] Sur le [site de l'ANCIC](#) (Association Nationale des Centres d'IVG et de Contraception) de petites vidéos pédagogiques sur différents sujets dont la contraception : <https://www.contraception-et-idees-recues.com/>

Et notre prochain rdv :

Présentation des actes de notre université d'été le 29/9 à 18h : <http://www.associations-citoyennes.net/?p=16412>

INFO du Planning Familial

Lien vers les infos sur le site: <https://www.planning-familial.org/fr/avortement-100>

Les liens vers les études du **Forum parlementaire européen pour les droits sexuels et reproductifs** sur les DSSR :

Restaurer l'ordre naturel : *La vision des extrémistes religieux pour mobiliser les sociétés européennes contre les droits humains en matière de sexualité et de reproduction*

https://www.epfweb.org/sites/default/files/2021-03/rtno_FR_epf_online_2021.pdf

La partie émergée de l'iceberg : les financements issus de l'extrémisme religieux : *Des financements issus de l'extrémisme religieux visent à faire reculer les droits humains en matière de santé sexuelle et reproductive en Europe 2009 – 2018 / Ce rapport rassemble les données financières, sur une période de dix ans, de plus de 50 acteurs anti-genre opérant en Europe* https://www.epfweb.org/sites/default/files/2022-03/EPF_EN_TOTI_9SEP%20DEF-FR_Final%20.pdf.

Les croisés des temps modernes : Tradition, Famille et Propriété : analyse d'un réseau d'influence transnational ultra-conservateur d'inspiration catholique : https://www.epfweb.org/sites/default/files/2020-10/Les%20crois%C3%A9s%20des%20temps%20modernes%20en%20Europe_0.pdf

<https://www.epfweb.org/node/816>: Ordo Iuris,(en anglais, celui-ci)

Le documentaire **Avortement, les croisés contre-attaquent**: par Alexandra Jousset et Andrea Rawlins; (ARTE et CAPA) http://www.film-documentaire.fr/4DACTION/w_fiche_film/51802_1

Plus de quatre décennies après la loi Veil (1975), le droit à l'avortement subit une offensive concertée en Europe, menée par une nouvelle génération de militants, maîtres en communication et en pétitions. Dans les pays de l'Est, de la Pologne à la Hongrie, il a reculé sous l'égide de gouvernements ultraconservateurs, tandis qu'en Italie, sous l'influence de l'Église, 70 % de gynécologues "objecteurs de conscience" refusent désormais de pratiquer l'IVG – légale depuis quarante ans –, privant les femmes de la liberté à disposer de leur corps. En France, une petite légion d'activistes pro-life, avec à sa tête un jeune publicitaire, porte le combat sur le terrain culturel auprès des 15-35 ans, au travers des médias et des réseaux sociaux. Entre séduction et désinformation, leur campagne mêle conservatisme et style pop, reprenant pour mieux les détourner la terminologie des féministes. Fédérés et remarquablement organisés, ces soldats antiavortement exercent en outre un puissant lobbying à Bruxelles.

Qui se cachent derrière ces croisés modernes, qui mutualisent leurs pernicieuses méthodes de persuasion et invoquent les atteintes aux droits de l'homme et la liberté de choix (de vivre) dans leur guerre contre l'IVG ?

Le film qui va sortir en novembre **Annie Colère**: https://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=280229.html

Comédie dramatique avec (acteurs principaux) : Laure Calamy, Zita Hanrot, Pascale Arbillot, India Hair, Eric Caravaca, Damien Chapelle, Christelle Cornil, Laurent Stocker

Février 1974. Parce qu'elle se retrouve enceinte accidentellement, Annie, ouvrière et mère de deux enfants, rencontre le MLAC – Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception qui pratique les avortements illégaux aux yeux de tous. Accueillie par ce mouvement unique, fondé sur l'aide concrète aux femmes et le partage des savoirs, elle va trouver dans la bataille pour l'adoption de la loi sur l'avortement un nouveau sens à sa vie.

La vidéo faite par le Monde cet été: Témoignages de personnes ayant pratiqué des avortements avant 1975 ou facilité l'accès aux avortements en France ou à l'étranger sur le site du Monde :

https://www.lemonde.fr/societe/video/2022/08/14/je-savais-que-je-risquais-ma-vie-quand-l-avortement-tuait-les-femmes-en-france_6138026_3224.html?utm_term=Autofeed&utm_medium=Social&utm_source=Twitter#Echobox=1660502361

Etude de Véronique SEHIER faite au CESE sur les **droits sexuels en Europe, entre menaces et progrès**:

accessible sur le site, et des exemplaires papiers disponibles au Planning ou au CESE : <https://www.lecese.fr/travaux-publies/droits-sexuels-et-reproductifs-en-europe-entre-menaces-et-progres#:~:text=Droits%20sexuels%20et%20reproductifs%20en%20Europe%20%3A%20entre%20menaces%20et%20progr%C3%A8s.-,Type%20de%20saisine&text=Les%20droits%20sexuels%20et%20reproductifs,genre%20ou%20d'orientation%20sexuelle>.

Le lien vers le rapport et la résolution de Matic: <https://agenceurope.eu/fr/bulletin/article/12748/12>

PLÉNIÈRE DU PARLEMENT EUROPÉEN / FEMMES Le Parlement européen adopte le rapport 'Matic' sur les droits sexuels et génésiques malgré l'opposition massive de la droite

Bruxelles, 24/06/2021 (Agence Europe) Le Parlement européen a approuvé par 378 voix pour, 255 contre et 42 abstentions, jeudi 24 juin, le rapport de Predrag Fred Matic (S&D, croate), appelant à la protection des droits et de la santé sexuels et reproductifs dans l'UE. Tout un symbole, après le revers infligé au rapport d'Edite Estrela par la droite européenne en 2013.